

1896.....	\$126,101,012
1897.....	140,120,460
1898.....	157,824,875
1899.....	173,769,968
1900.....	188,479,500

Nous ferons remarquer que les chiffres de 1896 à 1899 inclus comprennent les dépôts provenant et du dehors et du Canada, tandis que le chiffre de 1900 ne comporte que les dépôts purement canadiens. Ceux du dehors figurent au tableau de 1900 pour \$20,442,385.

Voici le tableau résumé de la situation des banques au 30 novembre et au 31 décembre 1900 :

PASSIF.	30 nov. 1900	31 déc. 1900
Capital versé.....	\$66,674,653	\$67,087,111
Reserves.....	34,154,043	34,501,349
Circulation.....	\$51,947,269	\$50,758,246
Dépôts du gouvernement fédéral.....	2,922,658	4,549,906
Dépôts des gouvern. provinciaux.....	2,186,699	2,918,097
Dép. du public remb. à demande.....	107,935,633	109,436,035
Dép. du public remb. après avis.....	186,520,765	188,479,500
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	21,222,627	20,442,385
Emprunts à d'autres banq. en Canada..	1,585,586	1,642,187
Dépôts et bal. dus à d'autr. banq. en C.	3,012,579	2,823,710
Bal. dues à d'autres banq. en Anglet...	3,798,247	4,190,638
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.	938,396	526,104
Autre passif.....	7,075,605	6,383,600
	389,126,133	392,150,481

ACTIF.		
Espèces.....	\$11,372,861	\$ 11,773,336
Billets fédéraux....	19,517,119	19,785,173
Dépôts en garantie de circulation.....	2,372,973	2,387,973
Billets et chèques sur autres banques....	12,049,905	16,401,559
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	1,509,389	1,607,186
Dépôts et balances dans d'autr. banq. en Canada.....	4,478,434	4,402,855
Balances dues par agences et autres banques en Ang...	7,520,888	5,249,232
Balances dues par agences et autres banq. à l'étranger.	10,241,361	11,677,099
Obligations des gouvernements.....	12,284,478	12,451,142
Obligations des municipalités.....	12,214,143	12,290,984
Obligations, actions et autr. val. mobilières.....	25,475,144	25,507,842
Prêts à dem. remboursables en Can.	33,767,136	33,981,478
Prêts à dem. remboursables ailleurs	30,536,502	27,234,789
Prêts courants en Canada.....	276,464,126	275,646,892
Prêts courants ailleurs.....	19,067,825	20,079,290
Prêts au gouvernement fédéral.....		
Prêts aux gouvernements provinciaux	2,483,795	3,137,924
Cranc. en souffrance	2,256,765	1,924,422
Immeubles.....	1,158,727	1,145,701

Hypothèques.....	586,469	568,733
Immeubles occupés par les banques...	6,478,965	6,496,104
Autre actif.....	8,169,577	7,792,097
	\$500,006,770	\$501,542,015

SUPERSTITION, CRIME ET MISERE EN CHINE

(Suite).

Il y a, en outre, des règles pour fixer le mois de mariage d'après l'animal correspondant à l'année de naissance de la jeune fille : coq et lièvre : première et septième lunes (mois) ; tigre et singe : deuxième et huitième lunes ; porc et serpent : troisième et neuvième lunes ; dragon et chien : quatrième et dixième lunes ; bœuf et mouton : cinquième et onzième lunes ; rat et cheval : sixième et douzième lunes.

Toutes ces indications sont rédigées sous forme d'ordonnance et écrites, par l'astrologue, sur papier rouge. En voici un spécimen :

"Sachant par la tradition que le mariage ne peut être heureux accompagné de richesse et de longévité, que s'il a été conclu d'après les règles de la divination, nous avons mis le soin le plus extrême à examiner le *Yn* et le *Yang*¹, les jours heureux et malheureux, les lois de l'orientation. D'après nos calculs, ce mariage doit être conclu le neuf de la sixième lune. La fiancée devra être transporté au logis de son mari entre cinq et sept ou neuf et onze du matin. Parmi les femmes du cortège il ne devra y en avoir aucune² du serpent, du coq ou du bœuf. Pour lui épiler le visage³ il faudra choisir des matrones dont le destin soit de métal. Pour monter en palanquin, pour en descendre, pour vénérer le ciel et la terre, pour le rite de boire ensemble⁴, la mariée

¹ Le *Yn* et le *Yang*, le principe femelle et le principe mâle, base de la philosophie chinoise, qui par leur combinaison ont créé le monde.

² Une sorte de proverbe règle les incompatibilités des animaux correspondant aux années de naissance de la fiancée et des femmes de son cortège : "Toujours le cheval blanc a haï le bœuf noir ; le mouton ne peut vivre un jour avec le rat ; le coq blanc et le chien ne frayent pas ensemble ; le cruel tigre, à la vue du serpent, le met en pièces comme avec un saire ; le dragon et le lièvre ne peuvent se voir ; le porc craint pendant toute sa vie, le singe."

³ Les femmes mariées sont toujours épilées au niveau des tempes, de façon à ce que les cheveux y dessinent très nettement un angle droit.

⁴ Quand les mariés ont fait leurs génuflexions au ciel et à la terre, aux tablettes des ancêtres, aux parents, ils se font face puis se saluent. Ensuite, debout et silencieux, ils reçoivent deux gobelets réunis par un fil rouge. Aussitôt qu'ils y ont porté leurs lèvres, ils les

devra toujours être tournée vers le nord-ouest, afin de recevoir avec révérence l'influence du génie de la félicité. Le lendemain, son lever, sa toilette, la présentation à la famille se feront entre une et trois heures du matin. Elle devra, pendant sa toilette, faire face à l'ouest afin de recevoir avec respect les effluves du génie des honneurs. Que si le cortège rencontre en chemin un puits ancien, une ruine, une pagode, il faudra en cacher la vue à la mariée, au moyen d'un feutre rouge. Aucune veuve, aucune femme enceinte aucune personne en deuil, aucun enfant à la mamelle ne devra approcher la mariée ce jour-là. Si toutes ces précautions sont exactement prises, elle vivra heureuse durant une vie longue et paisible."

Ce que nous venons de dire au sujet des préliminaires du mariage nous permet de conclure que la Chine doit ignorer complètement le mariage dit à l'américaine, dans lequel un beau jour, se trouvent unis un homme et une femme qui ne se connaissent pas deux semaines auparavant. Malgré la lenteur des négociations, le couple chinois se connaît moins encore : le mari voyant ordinairement sa femme le jour de la noce pour la première fois. Mais pour les habitants de la Terre-Fleurie, les décisions de l'astrologue sont en matière matrimoniale autrement plus importantes que les sentiments réciproques des futurs conjoints.

Après la naissance et le mariage, voyons la mort dans ses rapports avec la superstition. Il est rare qu'on laisse un malade tranquillement mourir dans son lit, surtout s'il est entouré de l'affection des siens. Quand la fin est proche, l'agonisant est placé sur une planche hors de la chambre. Les Chinois croient, en effet, que l'âme de celui qui meurt sur son lit, au lieu de suivre le corps, s'attache au lit, aux murs de la chambre qui devient inhabitable pour quelqu'un autre et que le défunt dans l'autre monde sera condamné à toujours porter sur

échangent, le mari buvant dans celui de sa femme, celle-ci dans celui de son mari (d'après Wiegner).

1 Tout est prévu pour que le bonheur de la future épouse soit aussi grand que possible. C'est ainsi qu'on s'assure que toutes les personnes qui pourront être employées le jour du mariage sont d'un "animal en harmonie" avec celui de la jeune femme. L'homme qui fait partir les pétards destinés à chasser les mauvais esprits, au moment où la mariée pénètre chez ses beaux parents, a été particulièrement étudié au point de vue de la compatibilité de l'animal sous lequel il est né avec celui de la mariée. Il doit également ne pas être en deuil.